

## COMITE DIRECTEUR 29 OCTOBRE 2022 – PARIS

### PRÉSENTS

- **Comité directeur :**
    - Christian BABONNEAU, président général
    - Jean FOURNIER, conseiller auprès du président
    - Yves LAMBERT, trésorier général (en visioconférence pour sa présentation)
    - Sophie ERIDIA, chargée de mission Vie associative et territoire
    - Philippe BLANC, secrétaire général adjoint
    - Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral
    - Geneviève MANIGAUD, trésorière générale adjointe
    - Chloé CARE, vice-présidente Recherche, développement et innovations
    - Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente Jeunesse et éducation populaire
    - Cécile MERCIER, vice-présidente Formations
    - Dominique JOLY, vice-présidente Activités gymniques et d'expression
    - Pascal FONTENEAU, vice-président Activités artistiques et culturelles
    - Patrick LAURENDEAU, vice-président Activités sportives
    - Véronique ARROYO, vice-présidente Santé et inclusion des publics
    - Ophélie ANTOINE-STORZ, membre, chargée de mission Activités gymniques et d'expression
    - Noémie JOST, membre, chargée de mission Formation et jeunesse et éducation populaire
    - Anne-Marie LEMOINE, membre, chargée de mission Formation des dirigeants
    - Bruno GENDRON, membre, chargé de mission Activités sportives et activités émergentes
    - Walter GROCHULSKA, membre, chargé de mission Santé Atoutform'
    - Philippe RENAUD, membre, chargé de mission Activités culturelles et réunion des trésoriers régionaux
    - Invité : Régis HEGRON, commissaire aux comptes, présent jusqu'à 11h
  - **Siège fédéral :**
    - Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique, financier et vie associative
    - Thomas MOURIER, responsable adjoint du pôle communication, développement et partenariat
    - Annabelle MATHIEU, attachée de direction, responsable des événements institutionnels
- Direction technique nationale :**
- Fabienne VENOT, directrice technique nationale

### EXCUSES

- Yves LAMBERT, trésorier général (hors présentation en visioconférence)
- Gérard BRIAUD, secrétaire général
- Nicolas MENAGER, membre, chargé de mission Commission sportive FICEP
- Céline REIXACH, membre, chargée de mission Inclusion des publics
- Gilles MORIN, aumônier national
- Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, responsable du pôle activités et formations
- Laurence MUNOZ, conseillère technique nationale
- Eric LAMARQUE, conseiller technique national
- Guillaume GARREAU, directeur de Forma'

## **1 PREAMBULE**

Le président général ouvre la séance à 8h45.

Le président général souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur. Il remercie Régis Hégron, commissaire aux comptes pour sa présence. Il indique qu'Yves Lambert, retenu par des obligations familiales, fera la présentation du point à l'ordre du jour sur les finances à distance.

## **2 FINANCES**

### **2.1 COMPTE DE RESULTATS AU 31 AOUT 2022**

---

Yves Lambert indique les principales raisons des différences entre le budget voté lors de l'assemblée générale ordinaire de 2021 et le résultat qu'il va présenter. En effet, l'activité fédérale n'ayant pas été aussi dense qu'escompté, il est constaté :

- Une baisse des produits d'exploitations au niveau des formations (perfectionnement et AF) et des manifestations ;
- Une baisse des frais de voyages et déplacements (formations annulées, réunions en visioconférence, taux d'absentéisme fort) ;
- Un report des fonds dédiés ;
- Une baisse des frais de catalogues et imprimés ;
- La non utilisation de l'intégralité de la provision pour la ristourne sur les licences.

Après la présentation et explication par Yves Lambert du résultat d'exploitation, des produits d'exploitation, des charges d'exploitation, du résultat financier, du résultat exceptionnel et du bilan des actifs et des passifs, le comité directeur valide à l'unanimité la présentation lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2022 d'un compte de résultats au 31 août 2022 excédentaire de 95 065€ et de l'affectation du résultat au 31 août 2022.

Régis Hégron, commissaire aux comptes, n'a pas de réserve à formuler. Il salue le travail d'Yves Lambert, de Valérie Belsito et de son équipe.

### **2.2 BUDGET 2022/2023**

---

Yves Lambert rappelle le processus de construction du budget et les différentes décisions afférentes dans le contexte sociétal actuel (inflation, crise sanitaire, évolution de l'engagement bénévole, etc.). Il s'agit ici de proposer un budget pour la saison 2022/2023 qui :

- Permette de poursuivre la relance des activités ;
- Donne les moyens de réussir la politique de développement de la fédération, externe mais aussi interne ;
- N'hypothèque pas l'avenir en poursuivant la maîtrise de tous les coûts, notamment :
  - Maîtrise des dépenses du siège (personnel, fonctionnement général) ;
  - Priorisation des réunions en visioconférence : comité de coordination, bureau, commissions nationales (maximum 2 réunions en présentiel, ou une réunion CN + 2 réunions groupe de travail, sans dépasser l'effectif de la CN).

Il rappelle que la plupart des budgets demandés ont été acceptés.

Enfin, il précise que ce budget table sur une augmentation de 10 000 licenciés.

Après présentation et explications par Yves Lambert des principales lignes des produits d'exploitation, des charges d'exploitation, de la répartition analytique des charges d'exploitation, le comité directeur valide à l'unanimité la présentation lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2022 d'un budget 2022/2023 déficitaire à hauteur de 175 000€.

Le président général félicite Yves Lambert et Valérie Belsito et son équipe pour le travail effectué.

## 2.3 SOBRIETE ENERGETIQUE

---

Dans le contexte d'augmentation des tarifs de l'électricité, les contrats pour le siège fédéral sont en cours de révision. Une augmentation de 400% est à craindre, avec beaucoup d'incertitudes. Aujourd'hui, il n'est plus possible de procéder à des contrats d'une durée supérieure à 24 mois.

## 3 INFORMATIONS GENERALES

### 3.1 LE GROUPE DE PROPOSITION DE SENS

---

Le président général indique qu'il conviendra de revoir les missions du groupe de proposition de sens et d'en affiner les objectifs afin que ce groupe puisse poursuivre son travail.

Par ailleurs, le président général souhaite que lors du comité directeur d'avril, une réflexion soit menée autour de la question « la fédération est-elle un mouvement d'Eglise ? ».

### 3.2 COMMISSION NATIONALE

---

Suite à une demande d'une commission, il est rappelé la procédure d'exclusion d'un membre de commission à savoir :

- Information au président général et au vice-président concerné ;
- Courrier du responsable de commission national au membre ;
- Rencontre du membre avec le responsable de la commission et le vice-président concerné ;
- Décision du comité directeur.

### 3.3 MODELE ECONOMIQUE DES FEDERATIONS

---

Le CNOSF a publié la restitution de l'étude qu'il a menée sur le modèle économique des fédérations. Elle indique, notamment, que la question des licences est une des préoccupations majeures de l'ensemble des fédérations.

### 3.4 HONORABILITE

---

Dans le cadre du contrôle de l'honorabilité effectué par les services de l'Etat, la fédération a l'obligation de fournir son fichier de licenciés de plus de 18 ans, dirigeants bénévoles ou encadrants bénévoles. Afin que ce contrôle puisse s'effectuer, l'identité du licencié doit être strictement identique à celle détenue par les services de l'Etat. Ainsi, une erreur sur un nom ou l'absence de tiret sur un nom composé, par exemple, peuvent constituer un retour des services de l'Etat. Ce retour signifie que le contrôle n'a pas pu être effectué, aussi les licenciés concernés doivent s'assurer que les informations notées sur leur licence dans Adagio sont strictement identiques à celle des fichiers de l'Etat. En l'absence de contrôle, les licences ne peuvent être délivrées.

Le président général indique qu'un courrier a été envoyé aux structures le 28 octobre 2022 pour vérification des coordonnées des personnes qui, à ce jour, n'ont pas pu être contrôlées par les services de l'Etat. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'elles sont suspectées d'actes répréhensibles.

## 4 REGLEMENT GENERAL DES ACTIVITES ET REGLEMENTS DES ACTIVITES

### 4.1 REGLEMENT GENERAL DES ACTIVITES

---

Après présentation par Philippe Blanc, le comité directeur valide à l'unanimité des modifications dans le règlement général des activités dans les articles 17, 21, 29 et 32.

## 4.2 REGLEMENT DES ACTIVITES

---

### 4.2.1 ACTIVITES AQUATIQUES

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement des Activités aquatiques.

### 4.2.2 BASKET-BALL

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement de l'activité Basket-ball.

### 4.2.3 FOOTBALL

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement de l'activité Football.

### 4.2.4 MUSIQUES

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement de l'activité Musiques.

### 4.2.5 TENNIS DE TABLE

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement de l'activité Tennis de table.

### 4.2.6 GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Le comité directeur valide à l'unanimité le règlement de l'activité Gymnastique rythmique.

## 5 MODIFICATIONS DES STATUTS FEDERAUX

Suite au comité directeur du 18 septembre 2022 qui avait entériné les modifications des statuts à prévoir, le comité directeur valide les statuts fédéraux modifiés pour présentation à l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2022.

## 6 MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Suite au comité directeur du 18 septembre 2022 qui avait entériné les modifications du règlement intérieur à prévoir, le comité directeur valide le règlement intérieur modifié pour présentation à l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2022.

## 7 MODIFICATIONS DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Suite au comité directeur du 18 septembre 2022 qui avait entériné les modifications du règlement disciplinaire à prévoir, le comité directeur valide le règlement disciplinaire modifié pour présentation à l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2022.

## 8 REGLEMENT DISCIPLINAIRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Rendu inopérant par l'ordonnance n°2018-1178 et le décret d'application n°2019-322 qui ont confié toute compétence disciplinaire en matière de lutte contre le dopage à l'AFLD, le comité directeur prend acte de la présentation de l'abrogation de règlement disciplinaire de lutte contre le dopage lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2022.

## 9 110EME CONGRES FEDERAL

Le 110<sup>ème</sup> congrès fédéral se tiendra à Aubagne du 25 au 27 novembre 2022, co-organisé par le comité départemental des Bouches-du-Rhône et le siège fédéral.

### 9.1 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le comité directeur valide l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2022.

### 9.2 LE CONGRES

Annabelle Mathieu rappelle le programme du congrès et souligne les mises en place des évolutions souhaitées par le comité directeur dans ce dernier à savoir notamment :

- Un temps dédié sur le village fédéral avec la possibilité d'aller à la rencontre des commissions nationales
- Des carrefours par coordination et non par activités.

La table ronde autour de la thématique « Territoire et développement » est en cours de construction et sera animée par Chloé Caré.

Pour cette édition, on peut noter (au 28 octobre, les inscriptions sont toujours en cours) une bonne représentativité des comités départementaux. Cependant les délégations de ces derniers sont composées en moyenne de 3,5 personnes et plusieurs comités départementaux sont représentés par une seule personne, parfois déjà inscrite sous un autre titre. Aussi, le nombre de congressistes se révèle assez bas. A ce jour, 2 comités régionaux ne sont pas encore inscrits, ce qui peut s'expliquer par le fait que leur assemblée générale ne s'est pas encore tenue.

Une seule commission ne sera pas représentée au congrès. En ce qui concerne le comité directeur, un membre est excusé et un membre ne s'est pas encore positionné.

## 10 SEMINAIRE DE JANVIER

Le président général rappelle la tenue du séminaire de janvier auquel sont conviés en plus du comité directeur, les responsables de commissions nationales et les présidents de comités régionaux. Ce rendez-vous mutualisé permettra aux responsables de commissions nationales de poursuivre leurs échanges avec les présidents de comités régionaux (amorçés lors des Assises de 2019 et de 2022).

Le comité directeur valide les grandes lignes du programme comme suit :

#### Vendredi 13 janvier

- 17h30 : bureau

#### Samedi 14 janvier

- 8h45 : conseil du territoire avec l'ensemble du codir
  - 10h 45 : arrivée des responsables de CN
  - 11h/12h30 : informations générales
  - 14h30/16h30 : plénière sur le développement
  - 16h45/18h30 : échanges entre tous les participants
- + soirée conviviale

#### Dimanche 15 janvier

- matin : Comité directeur
- 

## 11 FICEP

Le comité directeur de la FICEP et ses commissions se sont réunis le 6 octobre 2022 à Cologne et l'assemblée générale de la FICEP s'y est tenue le lendemain. Le président général, Patrick Laurendeau, Nicolas Ménager, Jonathan Collomb et Julien Mary étaient présents. Anne Cordier et Laurence Munoz étaient présentes au titre de membre du bureau de la FICEP.

La commission jeunes a notamment abordé :

- Le camp Ficep en Roumanie en 2023 ;
- Le camp Ficep en France en 2024 ;
- Les perspectives de développement.

La commission sportive a notamment abordé :

- Les prochains jeux Fisec / Ficep pour lesquels 17 pays participeront. La fédération et l'Ugsel présenteront une équipe de natation et de tennis de table de 6 filles et 6 garçons dans chaque activité ainsi que de 2 cadres et les responsables des commissions. Il est envisagé de présenter une équipe de gymnastique. Ce dernier point reste en suspens car les organisateurs ne disposent pas de règlement international pour cette dernière.

L'assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions, dont le budget, inchangé depuis 15 ans. Un fonds spécial a été dévolu à une étude sur l'avenir de la FICEP (projet global de la FICEP, développement potentiel, rapprochement éventuel avec la FISEC, etc.). Cette étude sera menée par 3 personnes, dont Anne Cordier avec consultation de Laurence Munoz et Julien Mary. De plus, il a été décidé que les réunions se tiendraient en anglais et les assemblées générales en français et en allemand.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Paris, au siège fédéral le 15 avril 2023. Il s'agira d'une assemblée générale électorale. Manfred Castor pourrait être candidat à la présidence. Le pôle activités et formations associé à la commission jeunes prendront en charge l'organisation de l'assemblée générale.

Le président général souhaite que le comité directeur de la FSCF tienne l'une de ses réunions à cette occasion.

## 12 ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre de l'accompagnement territorial et des fiches action 32 et 33 du plan de développement fédéral, Sophie Eridia indique que de nouveaux outils ont été créés pour mettre à jour les états des lieux avec les chiffres de la fin de saison 2021/2022, qu'une convention type national/régional a été écrite, et qu'une fiche projet type dans le cadre de la convention a été produite.

Il est précisé que le dispositif se met petit à petit en place dans les régions et que l'on peut noter que :

- Signature de la première convention le 16 octobre 2022 entre le national et le comité régional Bretagne sur la base des projets prioritaires suivants :
  - Consolider et développer la politique jeunesse du comité régional ;
  - Accompagner l'engagement bénévole ;
  - Accompagner les associations dans la pratique handi valide et dans les pratiques adaptées ;
  - Co construire l'offre culturelle et artistique ;
  - Accompagner les associations dans l'évolution des activités physiques et sportives.
- Réunion de réflexion en Hauts-de-France autour de l'état des lieux et du diagnostic. Une nouvelle rencontre sera programmée mi-novembre afin de permettre de déterminer les projets prioritaires de développement ;
- L'entrée dans la démarche de la Normandie avec une réunion de partage de l'état des lieux et de réalisation du diagnostic programmée début décembre ;
- L'amorce de la démarche par les comités régionaux Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie.

Le comité directeur est invité à s'exprimer. Il est rappelé l'importance d'associer et d'avoir l'adhésion des comités départementaux pour mener à bien cette démarche qui, quand elle est suivie, est porteuse d'un nouveau dynamisme. Cependant, il est souligné la difficulté rencontrée par certains comités régionaux à faire entendre ce bien-fondé à leurs comités départementaux.

Les représentants du comité directeur, lors de leurs déplacements, doivent aborder ce sujet.

## 13 PROFESSIONNALISATION DES TERRITOIRES

### 13.1 AIDE A LA PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre de la réflexion menée auprès du conseil du territoire par Christian Babonneau, Denis Veyret et Sophie Eridia et de la proposition engendrée (validée par le comité directeur) de professionnalisation des territoires, le comité directeur valide une aide nationale pour la création de ces postes. Ainsi les postes à pouvoir (plusieurs fiches de missions en fonction des besoins de chaque territoire) seront financées de la manière suivante :

- L'Etat dans le cadre du dispositif ESQ Professionnalisation ou QPV ou Parasport ;
- Le national ;
- Le comité d'accueil du salarié.

En ce qui concerne l'aide proposée au niveau national, elle se déclinera de la manière suivante :

- Pour la saison 2022/2023 : une aide de 12 000€ accordée à chacune des 4 structures d'accueil, soit 48 000 € ;
- Pour la saison 2023/2024 : aide de 48 000€ reconduite aux 4 structures d'accueil + une aide de 12 000 € accordée à 6 nouvelles structures d'accueil soit 120 000 € ;
- Pour la saison 2024/2025 : aide de 120 000€ reconduite aux 10 structures d'accueil + une aide de 12 000€ accordée à 2 nouvelles structures d'accueil soit 144 000 € ;
- Pour la saison 2025/2026 : l'aide reconduite de 144 000 € aux 12 structures d'accueil.

Le comité directeur sera attentif aux missions confiées aux salariés dont les emplois dépendent de cette aide et demandera un reporting régulier ; il procèdera à des ajustements si nécessaire. Il s'agit de permettre une meilleure structuration des comités dans un souci constant d'offre de service aux associations et de développement des activités. Ces emplois pourront être mutualisés sur plusieurs comités départementaux ou coordonnés par un comité régional si le comité départemental ne peut pas assurer le rôle d'employeur.

### 13.2 RESEAU DES SALARIES DES COMITES

Fabienne Venot indique que lors des derniers rassemblements des agents de développement territoriaux et des agents administratifs, les engagements suivants ont été pris :

- Création d'un fichier des salariés de comités avec leur profil ;
- Nomination de 2 « co capitaines » du groupe des salariés ;
- Création d'un outil « Slack » d'échange et partage entre salariés/ ADT ;
- Organisation de temps de formation des agents administratifs en complément de ceux proposés aux ADT.

Il est proposé les calendriers suivants :

- Formation/animation du réseau des ADT :
  - Octobre 2022 : réunion en visioconférence d'une demi-journée ;
  - Janvier 2023 : séminaire de 3 jours à Paris, programme en construction autour du thème PSF/PDF/ Montage de projet/Budget ;
  - Mai 2023 : réunion en visioconférence d'une demi-journée.
- Formations des agents administratifs :
  - Décembre 2022 : formation d'une demi-journée en visioconférence sur l'utilisation d'Adagio ;
  - Avril 2023 : formation d'une demi-journée en visioconférence.

## 14 SANTE

### 14.1 LES GESTES QUI SAUVENT

Bertrand Rousseau rappelle que le module « gestes qui sauvent » est désormais obligatoire (décret de 2021) dans les formations de « juges et arbitres ». Or, les juges et arbitres, déjà formés, n'ont pas accès à ce module.



De plus, à ce jour, la fédération n'a pas d'état des lieux des lieux des juges ayant suivi ce module. Une demande d'informations va être envoyée aux comités via l'infolettre.

Compte tenu de l'importance de ce module sur la question de la santé publique, Bertrand Rousseau propose qu'il soit élargi au plus grand nombre.

## 14.2 CULTURE SANTE

---

Bertrand Rousseau indique que le groupe de travail sur la question de la culture santé mené par Christophe Rougier et lui-même va poursuivre ses travaux. Après avoir défini la culture santé, ils proposeront plusieurs projets.

## 14.3 COLLOQUE SANTE

---

La fédération, sous la responsabilité de Bertrand Rousseau, organise un colloque santé le 3 février 2022 au siège fédéral intitulé : « Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ? L'exemple de la FSCF ».

Il est envisagé une diffusion afin que les associations puissent suivre le colloque à distance.

## 14.4 APPLICATION GOOVE

---

Après présentation de l'application Goove utilisable dans le cadre de la digitalisation du programme santé par Bertrand Rousseau, le comité directeur valide le principe de son utilisation, sous réserve d'un retour positif de l'expérimentation menée par les comités régionaux Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine et potentiellement par le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Un convention avec le territoire pourrait être mise en place et une aide financière pourrait être proposée aux associations dans le cadre de la subvention reçue pour ce projet. Ces points doivent être mis à l'étude.

# 15 LA MULTIACTIVITE

Le plan de développement fédéral 2020-2024 mentionne dans les actions 6 et 7, la mise en place de la multiactivité. Forts des travaux antérieurs et actuels du groupe de travail recherche développement et innovations, d'autres collaborateurs, du séminaire du comité directeur de Nice (septembre 2022), les avancées en la matière comportent plusieurs pistes.

Chloé Caré rappelle la définition de la multiactivité et ses principaux critères :

La multiactivité est l'offre faite à une même personne de vivre des expériences « sport et culture » au sein de la FSCF.

Pour s'assurer que les expériences soient diversifiées, elles doivent s'inscrire dans les environnements sportifs, culturels, socio-éducatifs ou artistiques. Ces entrées sont :

- Entrée par la performance pour développer la concentration, le dépassement de soi ;
- Entrée par l'opposition pour la capacité d'adaptation et la stratégie ;
- Entrée par la collaboration pour l'entraide et la solidarité ;
- Entrée par l'expression pour développer la prise de parole et d'opinion ;
- Entrée artistique pour développer la créativité et l'expression des émotions ;

Cette diversité garantit la formation d'un citoyen complet, à tous les âges de la vie, en bonne santé physique, mentale et sociale.

La multiactivité peut prendre des formes diversifiées, soit en proposant dans une même journée l'ensemble de ces entrées, soit semaine après semaine, soit au cours de cycles de plusieurs semaines. Elle est prise en charge par un animateur polyvalent et peut aussi l'être tour à tour par plusieurs animateurs de différentes spécialités. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 9 ans mais plus largement à tous les publics, y compris les adultes et les seniors. Elle représente une prise en charge globale avec le souci d'un équilibre physique, mental et social, reflet d'une bonne santé.



Après ce rappel, le comité directeur valide :

- La création d'une nouvelle discipline dans Adagio ;
- Le principe d'un guide à l'attention des associations affiliées ;
- Le positionnement de cette activité dans la vice-présidence Santé et inclusion des publics avec pour élu de référence Bertrand Rousseau.

L'activité sera suivie au niveau de la direction technique nationale par Laurence Munoz.

Afin qu'il n'y ait pas de confusion entre la multiactivité pratiquée comme une seule activité et la multiactivité comme pratique de plusieurs activités au sein de différentes sections, le comité directeur demande qu'un nom spécifique soit trouvé. Une proposition sera faite au bureau directeur de décembre.

## 16 COMMISSION NATIONALE DEMARCHE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

Chloé Caré indique que la commission nationale Démarche sociétale et environnementale a de nombreux projets mais connaît un manque de forces vives. La commission interviendra dans chaque carrefour de coordination au congrès afin d'exposer ses projets.

Il est rappelé que 10 labels du CNOSF ont été attribués l'an dernier sur des manifestations nationales.

Suite à la demande de la commission, le comité directeur valide l'intégration dans la communication de la fédération de :

- La semaine du développement durable ;
- La promotion des initiatives RSO (Responsabilité sociétale des organisations) des associations affiliées ;
- La journée mondiale du bénévolat.

De plus, Chloé Caré propose la mise en place d'une journée RSO au sein de la fédération. Ce point nécessite une nouvelle discussion.

## 17 LE COMITE PARALYMPIQUE SPORTIF FRANÇAIS

Le Comité paralympique sportif français renouvelle son conseil d'administration lors de son assemblée générale électorale du 22 novembre 2022. Dans ce cadre, le comité directeur valide la candidature de la fédération (portée par Christian Babonneau ou Bertrand Rousseau) au collège des fédérations parasportives.

## 18 LA FSCF EN FETE

Par décision du comité directeur, l'opération « la FSCF en fête » se déroulera du 17 au 25 juin 2023.

## 19 VICE-PRESIDENCE FORMATIONS

### 19.1 LE SEMINAIRE DES FORMATEURS

Cécile Mercier indique que le séminaire des formateurs se tiendra du 11 au 13 novembre 2022 à Ecully. Pour l'heure, le taux de remplissage reste faible et les services ont eu de grandes difficultés à avoir des retours du territoire et des commissions sur les formateurs à inviter.

## 19.2 ACTION 38 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

---

Anne-Marie Lemoine procède à un point d'avancement de l'action 38 et du projet de création d'un outil pour aider les associations à rechercher des bénévoles. Ce dernier est en test sur 4 associations.

## 19.3 FORMATIONS DES DIRIGEANTS

---

Les ressources humaines sont essentielles au développement de toute organisation. La FSCF souhaite faire de ses dirigeants bénévoles des personnes engagées, compétentes et porteuses de son projet éducatif, quelles que soient leurs missions et leur niveau de responsabilités. C'est pour cela que, depuis une dizaine d'années, le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales se déroule au moins une fois par an, dans différentes régions de France. Ce temps de formation a évolué au fil des années. Malgré tout, il ne semble pas répondre pleinement aux besoins d'accompagnement des dirigeants des structures territoriales que sont les comités départementaux et régionaux.

Cécile Mercier indique que, dans ce cadre, une nouvelle formule (sous forme de modules) sera présentée au comité directeur de janvier 2023.

## 20 VICE PRESIDENCE JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE

### 20.1 COMITE FILIERE ANIMATION

---

Dans le cadre du plan "Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs" lancé le 20 octobre 2022 par Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, le comité de filière Animation a été créé. Il réunit l'ensemble des acteurs de la filière (État, collectivités, branche, organisations syndicales) pour travailler sur la mise en application collective de la feuille de route de moyen terme du plan d'actions et faire converger les acteurs. Le Comité de filière Animation confère à l'animation la reconnaissance dont elle manque, en tant que champ éducatif et économique à part entière. Il s'articulera avec le Comité de filière Petite enfance porté par le Ministère des Solidarités et de la Santé afin de renforcer la continuité des politiques publiques de la petite enfance et de la jeunesse.

Au sein de ce comité de filière, le collège associatif comprend 4 places, pour lesquelles la FSCF ne candidatera pas. En revanche la FSCF a signé un contrat constitutif avec cette instance de manière à participer aux travaux qui seront menés jusqu'à juillet 2023 (réunions des groupes de travail et aux assemblées plénières). La fédération s'accordera avec Forma' au regard de l'ordre du jour des groupes de travail de la présence de participants du réseau, dans le but de contribuer favorablement aux activités que la fédération mène, tant sur les formations à l'animation volontaire qu'aux formations professionnelles du monde de l'animation.

### 20.2 RETOURS SUR LE CA DU FONJEP

---

Julien Mary a assisté au conseil d'administration du Fonjep.

Marie-Noëlle Gouiffes indique que les éléments à retenir de ce conseil sont :

- Le décret concernant le BAFA à 16 ans va être publié au JORF avant les vacances de la Toussaint ;
- Le contrat d'engagement jeune ouvrira prochainement des droits au BAFA ;
- Les postes FONJEP jeunes sont reconduits en 2023, il y a 8 postes par département ;
- Le FONJEP se présente au bureau du comité de filière dans le collège des financeurs via son président Patrick Chenu ;
- Le baromètre des postes FONJEP montre l'évolution entre 2016 et aujourd'hui : de 5000 à 7000 postes. En revanche, le pourcentage de financement du poste reste bas, soit 17%, alors que la Cour des comptes préconise 30% ;
- Les services de l'Etat appellent chaque mouvement et fédération, tête de réseau nationale, à informer rapidement du besoin de renouvellement de l'agrément JEP afin d'éviter tout effet d'entonnoir qui pourrait être préjudiciable dans le versement des subventions qui dépendent de l'obtention de cet agrément. Il semble par ailleurs que dans tous les territoires, les SDJES ne soient pas bien au courant de ce besoin de renouvellement.

### 20.3 SOLEADER

---

Suite à la présentation de Marie-Noëlle Gouiffes, le comité directeur valide le principe de la tenue du prochain séjour SoLeader comme suit.

SoLeader 2024 se déroulera à Paris du samedi 24 au samedi 31 août 2024. Le séjour prendra la forme d'un échange franco-allemand pour des jeunes de 18 à 23 ans. L'objectif serait d'adosser le projet aux Jeux Paralympiques 2024.

Suite au « challenge projet » de SoLeader 2022 durant lequel les participants ont imaginé en équipe des projets de coopération autour des JOP 2024, il est souhaité d'impliquer les jeunes qui seraient intéressés dans la préparation de SoLeader 2024. Ainsi, cela pourrait poser les fondements d'un nouveau « groupe jeunes » au sein de la fédération pour les années à venir.

Pour ce faire, il serait essentiel de pouvoir réunir les jeunes motivés (français et allemands) en 2023 sur un week-end, afin de commencer à envisager l'organisation interne de cette équipe-projet élargie et de sonder les attentes qu'ils auraient d'un tel groupe jeunes.

Le nombre de participants potentiels reste à définir, et le budget à construire. Il convient de rechercher un hébergement dans les meilleurs délais.

### 20.4 POSITIONNEMENT SUR L'OFFRE JEUNESSE

---

Aujourd'hui, l'offre jeunesse éducation populaire de la FSCF se partage entre une offre territoriale (Eveil aux responsabilités, week-ends SoLeader, Espaces Loisirs Itinérants) et une offre nationale (SoLeader, camp FICEP, BAFA-BAFD) qui se construisent en complémentarité. En effet, ces différentes propositions peuvent jaloner la vie des jeunes à différentes périodes de leur évolution :

- De 8 à 17 ans : les séjours, le camp FICEP et les ELI sur les vacances scolaires pour apprendre par le jeu ;
- De 14 à 16 ans : l'Eveil aux responsabilités pour mieux se connaître, commencer à réfléchir à un début d'engagement bénévole ;
- De 16 à 18 ans : les week-ends SoLeader pour rencontrer d'autres jeunes investis et commencer à construire des projets ensemble, le BAFA et le BAFD pour une première expérience de responsabilités ;
- De 17 à 23 ans : le séjour SoLeader pour s'investir pleinement dans la fédération, commencer à prendre des responsabilités et choisir la place que l'on veut avoir dans la société.

Tous ces projets/concepts reposent sur la même pédagogie : l'apprentissage informel et la participation active du jeune, et ont pour objectif la réalisation de soi tout en encourageant pour certains la prise d'engagement dans la vie associative.

Cependant, une incertitude demeure quant à la nature de ces projets – notamment Eveil aux responsabilités et SoLeader, weekend et national – qui continuent à être considérés à mi-chemin entre de la formation et du séjour vacances et loisirs et qui sont à ce jour identifiés dans le catalogue des formations FSCF.

Après présentation des différentes problématiques par Marie-Noëlle Gouiffes, le comité directeur valide le positionnement de l'offre jeunesse dans un seul et même bloc « Jeunesse éducation populaire » afin de la différencier de l'offre de formation.

Ce repositionnement permettra une clarification des séjours jeunesse pour les personnes qui s'en font le relais et pour les publics cibles.

Les modalités de ce nouveau positionnement restent à affiner. De plus, en ce qui concerne le séjour Eveil aux responsabilités, il conviendra de trouver une dénomination attractive.

Les modules de formations pour les formateurs/animateurs au séjour Eveil aux responsabilités sont en cours de révision.

## 21 INFORMATIONS SUR LA COORDINATION GYMNIQUE

Dominique Joly indique que les derniers travaux de la coordination gymnique ont porté sur la préparation du carrefour qui se tiendra au congrès.

## 22 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

### 22.1 PACS DE L'OLYMPIADE

Bruno Gendron expose le projet porté par Christophe Rougier intitulé Pacs (pacte civil de solidarité entre le sport et la culture) de l'Olympiade.

L'idée de ce « Pacs » est de rassembler une série d'actions très concrètes, si possible motivantes et fédératrices, à réaliser d'ici juillet 2024, pour jeter les bases d'un contrat entre le sport et la culture pour l'avenir, au sein de la fédération. Ces actions doivent correspondre à des espaces de vie commune entre le Sport et la Culture, où chacun des deux univers peut s'y reconnaître et y puiser de nouvelles forces. Un certain nombre de ces actions doit pouvoir être proposé aux appels à participation et appels à projets déployés dans le cadre de l'Olympiade Culturelle des Jeux Olympiques 2024.

La commission nationale des Pratiques artistiques et culturelles se propose de recenser tous les projets et les réalisations qui entreront dans cette dynamique au sein de la fédération, d'ici 2024 afin de rédiger et d'éditer en 2024 - soit à la fin de cette mandature - un « PActe Civil de Solidarité » entre Sport et Culture, aménageant, tel un vrai de Pacs de couple, un espace de vie commune entre ces deux univers, permettant de se projeter dans la prochaine mandature et dans l'avenir.

Ce « Pacs de l'Olympiade » pourrait se composer de quatre volets :

- Santé
  - o en partenariat avec les commissions nationales Santé et Atoutform' : développement du volet culturel d'Atoutform' ;
- Education
  - o en partenariat avec la commission nationale Eveil de l'enfant : développement du volet culturel de l'activité Eveil de l'Enfant ;
- Formation :
  - o La Multirythmie - Activité sous forme de module transversal à toutes les activités. Mise en place de la formation d'animateurs en multirythmie au cours de la saison 2022-2023, en Blended learning (formation mixte incluant e-learning et présentiel).
  - o Stage multiactivités :
    - Période : vacances de Toussaint 2023 / Lieu : Saint-Sébastien-sur-Loire ;
- Événementiel :
  - o « Hymne Olympique pour tous » / Réalisation d'un arrangement de l'hymne olympique, d'un clip vidéo et d'une valise pédagogique sur l'hymne olympique. Création en 2022-2023. Sortie du clip et diffusion de la valise pédagogique lors de la semaine olympique, en janvier 2024.
  - o Spectacle musical interactif / Spectacle vivant mêlant pratique artistique, culturelle et sportive. Représentation : Printemps 2024.

Le comité directeur donne un avis favorable pour la poursuite des travaux sous réserve de trouver des financements.

### 22.2 LE PLAN FANFARES

Pascal Fonteneau procède à un bilan du Plan fanfares (plan de subvention en faveur des fanfares et des orchestres d'harmonie par le ministère de la Culture) :

- 14 dossiers FSCF déposés dans les DRAC par des associations issues de 7 régions (soit 7 dossiers de moins que l'année dernière et une région de moins) dont 8 premières demandes ;

- Pour les associations ayant déjà déposé un projet l'année dernière, il a été noté une forme de continuité entre les deux projets portés. La démarche des acteurs associatifs s'inscrit véritablement dans une volonté de développement sur la durée ;
- 12 dossiers soutenus dans 6 régions, soit 87,5% de réussite (+11,5 points par rapport à 2021)
- Une enveloppe globale de 45 300 € représentant 6% du budget total de la seconde session du Plan fanfares (s'élevant à 750 000 €) ;
- On note que les projets ont été globalement mieux dotés que l'année dernière : en moyenne 3 775 € par projet contre 2 625 € l'année dernière.

A l'heure de la deuxième édition du Plan fanfares, on peut évaluer l'impact de ce dispositif sur les associations. D'après leurs témoignages :

- Le Plan fanfares leur a donné « un réel élan dont elles avaient besoin après la période de Covid, et qui leur bénéficie encore à ce jour. Les projets menés ont permis de fédérer et de consolider leur place sur les territoires. » ;
- Il a aussi permis de « proposer un exemple pour encourager des communes de Guadeloupe à développer la pratique orchestrale en direction des jeunes » ;
- Le dispositif a « permis de conserver les professeurs professionnels et le stage annuel de formation pour l'orchestre malgré l'absence de rentrée financière liée à l'absence de représentations extérieures due au Covid ».

## 23 WEBINAIRE L'INSTANT

Dominique Joly informe que le webinaire L'instant va reprendre. Sa périodicité est encore à l'étude. Sont toutefois déjà envisagés les sujets suivants :

- Exclusivement à destination des nouvelles associations ;
- Sur les missions de chacun au siège fédéral ;
- Sur le PSF.

## 24 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES SPORTIVES

### 24.1 LES ASSISES PAR ACTIVITES

Patrick Laurendeau indique qu'un cycle de réunions intitulé Assises a été mis en place en visioconférence :

- Lundi 17 octobre // Tennis de table ;
- Lundi 24 octobre, de 19h à 20h // Tir à l'arc ;
- Mardi 25 octobre, de 19h à 20h // Activités de pleine nature ;
- Jeudi 3 novembre, de 19h30 à 20h30 // Boules ;
- Mardi 8 novembre, de 19h à 20h // Basket ;
- Jeudi 10 novembre, de 19h à 20h // Arts martiaux ;
- Mardi 15 novembre, de 19h à 20h // Activités aquatiques ;
- Mercredi 16 novembre, de 19h30 à 20h30 // Football ;
- Jeudi 17 novembre, de 19h à 20h // Tir.

Le nombre de connectés reste faible, mais cela permet toutefois d'avoir des contacts avec de nouveaux référents ou encadrants de l'activité.

### 24.2 DROIT D'ENGAGEMENT AUPRES DES ORGANISATEURS LORS DES COMPETITIONS NATIONALES.

Patrick Laurendeau indique que les organisateurs de manifestations nationales de moins de 400 participants peinent à trouver l'équilibre budgétaire, voire sont souvent déficitaires, et ce malgré des subventions allouées par le conseil départemental et/ou conseil régional. Ce point devenant un frein à la candidature à l'organisation d'une manifestation nationale, une réflexion est en cours qui permettra un équilibre budgétaire. Une proposition sera faite au comité directeur.

## 25 RETOURS DES ASSEMBLEES GENERALES DU TERRITOIRE

Les membres du comité directeur sont invités à faire un compte-rendu des assemblées générales des comités auxquelles ils ont participé.

### Assemblée générale du comité départemental du Puy-de-Dôme // Patrick Laurendeau

- 6 associations présentes sur 12 ;
- 16 participants ;
- Intervention de Denis Veyret, président du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes sur la gouvernance ;
- Le comité départemental est satisfait de l'aide que lui apporte et que va lui apporter le comité régional.

### Assemblée générale du comité départemental de Seine-Maritime // Noémie Jost

- Peu de monde et d'associations ;
- Une assemblée générale classique ;
- Point de vigilance : pas de présentation du budget.

### Assemblée générale du comité départemental des Hauts-de-Seine // Bruno Gendron

- 4 personnes présentes ;
- Président : José Lopez.

### Assemblée générale du comité départemental Paris // Bruno Gendron

- L'assemblée générale a procédé à l'élection de son nouveau président : Rémi Gagnard ;
- Le salarié a démissionné.

### Assemblée générale du comité inter départemental Aube/Haute-Marne // Bruno Gendron

- Une dizaine de personnes présentes ;
- Intervention de Bruno Gendron sur l'organisation d'un congrès.

### Assemblée générale du comité départemental de Vendée // Dominique Joly

- De nombreuses personnes ;
- De nombreux projets avec un focus sur les séjours de vacances.
- 

## 26 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

### VALIDATION D'AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS DU PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

#### COMITE REGIONAL GRAND-EST

Comité départemental du Haut-Rhin

VILLAGE-NEUF SOCIETE DE GYMNASTIQUE ET DE LUTTE

ACTIVITE(S) : Lutte et gymnastique

PRESIDENT : M. Philippe STOECKLIN

SIEGE SOCIAL : 68128 VILLAGE-NEUF

Remarque service juridique et financier : RAS

STAFFELFELDEN LA MARGELLE

ACTIVITE(S) : Activités sociales, culturelles, pédagogiques, et éducatives

PRESIDENT : M. Jean-Paul DURAND

SIEGE SOCIAL : LA GALERIE 17 RUE DE L'EAU QUI COURT 68850 STAFFELFELDEN

Remarque service juridique et financier : RAS

**COLMAR CLUB GYMNASTIQUE ET EVEIL**

ACTIVITE(S) : Education physique, des sports et des activités socio-éducatives

PRESIDENT : M. Pascal SAULNIER

SIEGE SOCIAL : 16 RUE EDOUARD RICHARD 68000 COLMAR

Remarque service juridique et financier : RAS

COMITE REGIONAL OCCITANIE

**GR ACADEMY**

ACTIVITE(S) : Gymnastique rythmique

PRESIDENT : Mme Claire ASSEMAT

SIEGE SOCIAL : 141 CHEMIN DE LA SABLIERE 34800 CANET

Remarque service juridique et financier : RAS

**A CHACUN SON ISAGYM**

ACTIVITE(S) : Bien-être

PRESIDENTE : Mme Christelle GIMZA

SIEGE SOCIAL : 1 CHEMIN DES MAS 30620 AUBORD

Remarque service juridique et financier : le bureau n'est composé que d'une présidente et d'une trésorière.

**DONBOSCOOTS**

ACTIVITE(S) : Education et formation de la jeunesse

PRESIDENT : M. Jean-Baptiste PUJOL de SALAS

SIEGE SOCIAL : 133 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 66000 PERPIGNAN

Remarque service juridique et financier : RAS

COMITE REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

Comité départemental des Hauts-de-Seine

**LES LOISIRS SPORTIFS OLYMPIQUES DE COLOMBES**

ACTIVITE(S) : Activités sportives en loisir et en compétition

PRESIDENT : M. Gilles HEURFIN

SIEGE SOCIAL : CLUB HOUSE – 2 RUE CHARLES PEGUY 92700 COLOMBES

Remarque service juridique et financier : RAS

Comité départemental de Seine-et-Marne

**FEDERATION SEIBUKAN BUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

ACTIVITE(S) : Arts martiaux japonais

PRESIDENT : M. Jean-Claude PIATTI

SIEGE SOCIAL : 7 RUE DU MARECHAL BESSIERES 77340 PONTAULT-COMBAULT

Remarque service juridique et financier : RAS

Comité départemental de Seine-Saint-Denis

**GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE AUDONNIENNE**

ACTIVITE(S) : Gymnastique rythmique et sportive

PRESIDENTE : Mme Maria TOMAZ

SIEGE SOCIAL : 107 AVENUE GABRIEL PERI 93400 SAINT OUEN

Remarque service juridique et financier : RAS

Comité départemental du Val-de-Marne

**ESPERANCE DE FONTENAY SOUS BOIS**

ACTIVITE(S) : Multiple(s)

PRESIDENTE : Mme Françoise SCHELSTRAETE

SIEGE SOCIAL : 9-11 RUE PIERRE DULAC 94120 FONTENAY SOUS BOIS

Remarque service juridique et financier : RAS



## COMITE REGIONAL REUNION MAYOTTE OCEAN INDIEN

Comité départemental Réunion Océan Indien

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE LA SALINE

ACTIVITE(S) : Gymnastique rythmique et sportive

PRESIDENT : M. Yann MILIN

SIEGE SOCIAL : 36 RUE DES SCALAIRES – 97434 LA SALINE LES BAINS

Remarque service juridique et financier : le bureau n'est composé que d'un président et d'une secrétaire.

## COMITE REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

Comité départemental de Dordogne

GYM LOISIR DE LONGAS

ACTIVITE(S) : Gymnastique Loisir

PRESIDENTE : Mme Céline GADEYNE

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE SAINTE FOY DE LONGAS, LE BOURG, 24510 SAINTE FOY DE LONGAS

Remarque service juridique et financier : RAS

Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques

CAPOEIRA MALUNGOS PAYS BASQUE

ACTIVITE(S) : Culture afro brésilienne

PRESIDENTE : Mme Magali LE FALHER

SIEGE SOCIAL : 1 ALLEE DE LA BRASSERIE 64100 BAYONNE

Remarque service juridique et financier : RAS

Comité départemental de Gironde

PIEMA GYM

ACTIVITE(S) : Activités gymniques et d'expression

PRESIDENTE : Mme Marcelle JURADO CASTILHO

SIEGE SOCIAL : 38 LES CHLOROPHYLLES 33680 LACANAU

Remarque service juridique et financier : RAS

## COMITE REGIONAL PAYS DE LA LOIRE

Comité départemental de Mayenne

CAPOEIRA ORIGEM DO BRASIL LAVAL

ACTIVITE(S) : Capoeira

PRESIDENT : M. Guillaume LEBRETON

SIEGE SOCIAL : 24 BIS RUE DE LA CALE 53000 LAVAL

Remarque service juridique et financier : RAS

## COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comité départemental de Haute-Savoie

ASSOCIATION VAMOS VADIAR

ACTIVITE(S) : Culture afro brésilienne

PRESIDENTE : Mme Pauline DAVIET CONS

SIEGE SOCIAL : 6 PASSAGE JACQUARD – 74960 ANNECY

Remarque service juridique et financier : RAS

## COMITE REGIONAL CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Comité départemental de Touraine

### ITAPARICA CAPOEIRA

ACTIVITE(S) : Culture sportive brésilienne

PRESIDENT : M. Abdel Bachir CHERIF

SIEGE SOCIAL : 22 RUE DE L'HOSPITALITE 37000 TOURS

Remarque service juridique et financier : Le bureau n'est composé que d'un président et d'un secrétaire

### TWIRLING BÂTON SORIGNOIS

ACTIVITE(S) : Twirling

PRESIDENTE : Mme Isabelle HEBERT

SIEGE SOCIAL : LA POMMERAYE 37250 SORIGNY

Remarque service juridique et financier : RAS

Le comité directeur prend acte de ces nouvelles affiliations.

## AFFILIATION SOUMISE A L'APPROBATION DU COMITE DIRECTEUR

### COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comité départemental de Savoie

### ACADEMIE CHAMBERY SAVOIE GYMNASTIQUE

ACTIVITE(S) : Gymnastique

PRESIDENT : M. Sylvain BEAUNE

SIEGE SOCIAL : 358 RUE DE GONRAT 73000 BASSENS

Remarque service juridique et financier : ce dossier a fait l'objet d'une lettre recommandée de l'avocat de l'Alerte-Gentianes de Chambéry à cette nouvelle association. Le président général précise que l'on n'a pas le droit de refuser l'affiliation d'une nouvelle association si son objet est légal et recevable.

Le comité directeur valide cette demande d'affiliation.

## DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

### Saison 2022/2023

#### GYMNASTIQUE MIXTE

Demi-finales des coupes de gymnastique mixte zone Nord et Nord-Est

Date : 21 et 22 janvier 2023

Lieu : Strasbourg (67)

Organisateur : Association Cercle Saint Michel de Koenigshoffen

#### GYMNASTIQUE MIXTE

Finale des coupes de gymnastique mixte

Date : 4 et 5 mars 2023

Lieu : Andrézieux (42)

Organisateur : Association Gym Phénix

#### TIR A L'ARC

Championnat National jeunes

Date : 6 et 7 mai 2023

Lieu : Contres (41)

Organisateur : CD 41

#### ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Rencontres nationales des randonnées et activités de pleine nature

Date : 26 au 29 mai 2023

Lieu : Romorantin-Lanthenay (41)

Organisateur : CD 41

#### BASKET

Finales Nationales Jeunes // Critérium Jeune Basketteur Athlète

Date : 27 et 28 mai 2023

Lieu : Avon (77)

Organisateur : Avon Basket

#### FOOTBALL

Finales U9 U11 U13

Date : 24 et 25 juin 2023

Lieu : Bayonne (64)

Organisateur : Croisés de Saint-André

#### GYMNASTIQUE FEMININE

Championnat national par équipe « F-F1 »

Date : 1er et 2 juillet 2023

Lieu : Saint-Sébastien-sur-Loire

Organisateur : Association La Cambronnaise

Le comité directeur valide ces demandes d'organisation de manifestations nationales.

#### DEMISSION AUX COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITES

- Pratiques artistiques et culturelles : Laurence Wallimann.

Le comité directeur prend acte de cette démission.

#### DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

##### RECONNAISSANCE FEDERALE VERMEIL

CANZILLON Christine

La Cambronnaise de Saint Sébastien sur Loire Loire Atlantique

Le comité directeur valide cette demande de distinctions.

## 27 DIVERS

### 27.1 RENDEZ-VOUS

---

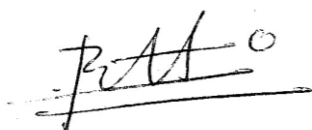
Pascal Fonteneau participera aux rencontres culture organisées par la COFAC.

### 27.2 COMMISSIONS

---

Le président général indique qu'il est encore possible de se porter candidat pour être membre des commissions Démarche sociétale et environnementale et Atoutform'.

La séance est levée à 16h.  
Le présent procès-verbal a été validé le 8 décembre 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB' with a horizontal line underneath.

Le président général  
Christian BABONNEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB'.

Le secrétaire général adjoint  
Philippe BLANC